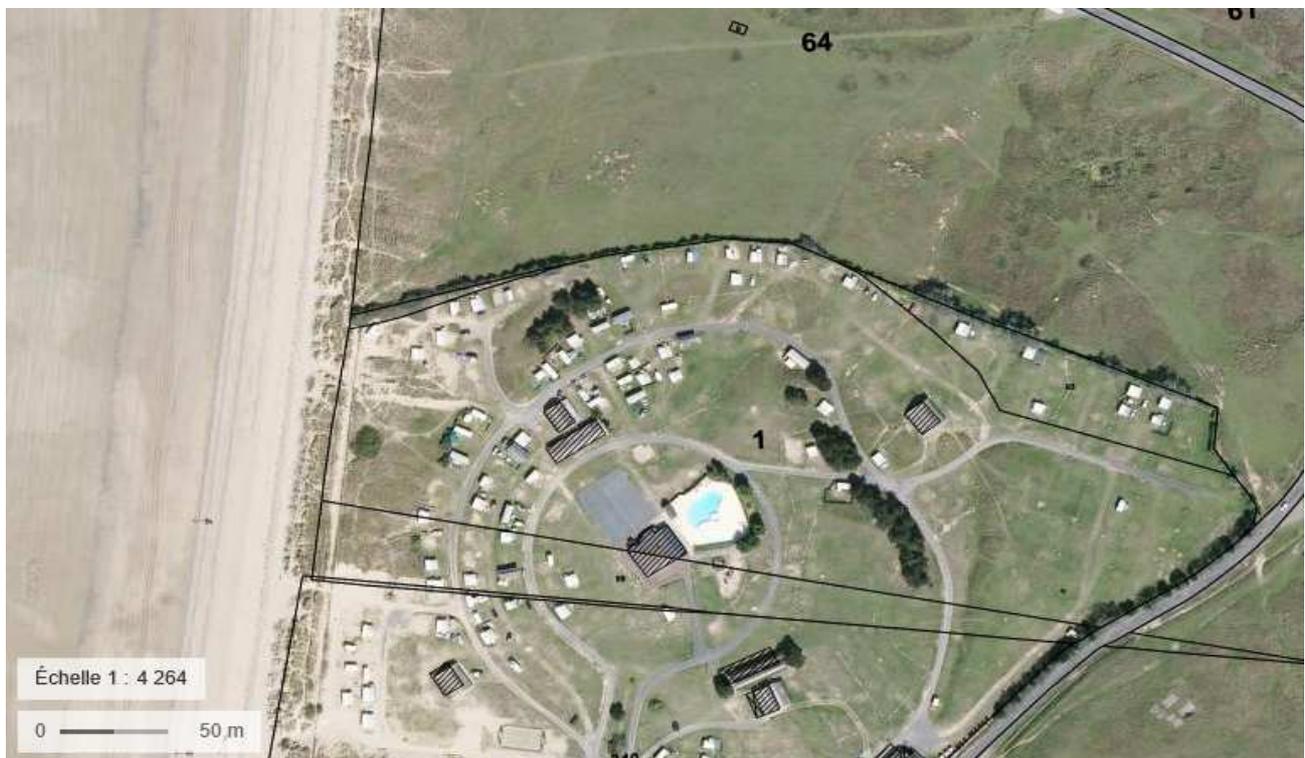




**DÉPARTEMENT DE LA MANCHE**  
**COMMUNE DE BRICQUEVILLE SUR MER**



**"CONFORTEMENT DUNAIRE"**  
**NOTE TECHNIQUE**  
**Commune de BRICQUEVILLE SUR MER**



**MAIRIE**  
**de**



**BRICQUEVILLE SUR MER**

1 place de la Mairie

50290 Bricqueville sur mer

Téléphone : 02.33.61.65.10

Mail : [mairie.bricqueville-sur-mer@wanadoo.fr](mailto:mairie.bricqueville-sur-mer@wanadoo.fr)

## **CONSTAT DE LA SITUATION**

Depuis plusieurs années, l'érosion de la dune située sur la commune de Bricqueville sur Mer (comme sur la commune de Bréhal, au nord de Saint-Martin de Bréhal), s'est fortement accélérée. Lors des deux dernières années, la dune a perdu une dizaine de mètres de profondeur sur toute la longueur depuis la fin de l'enrochement au nord de Saint-Martin de Bréhal jusqu'à la cale de Bricqueville sur Mer.

Afin de consolider la dune et protéger les infrastructures situées derrière celle-ci (principalement le camping intercommunal pour la commune de Bricqueville sur Mer), il devient urgent de mettre en place un confortement dunaire de la zone concernée avant les prochaines marées d'hiver de fin d'année 2018 et début 2019.

Pour la commune de Bricqueville sur Mer, cette zone débute aux abords du camping intercommunal de la Vanlée à la limite cadastrale avec la commune de Bréhal et s'étend à une centaine de mètres au Nord de la limite de propriété du camping, soit au total une distance de 240 mètres.



**Photo prise le 13 mars 2016 – Dune devant le Camping**



**Photo prise le 17 décembre 2017 – Dune située juste au nord du Camping**



Photo prise le 21 février 2018



Photo prise le 21 février 2018 – Dune devant le camping



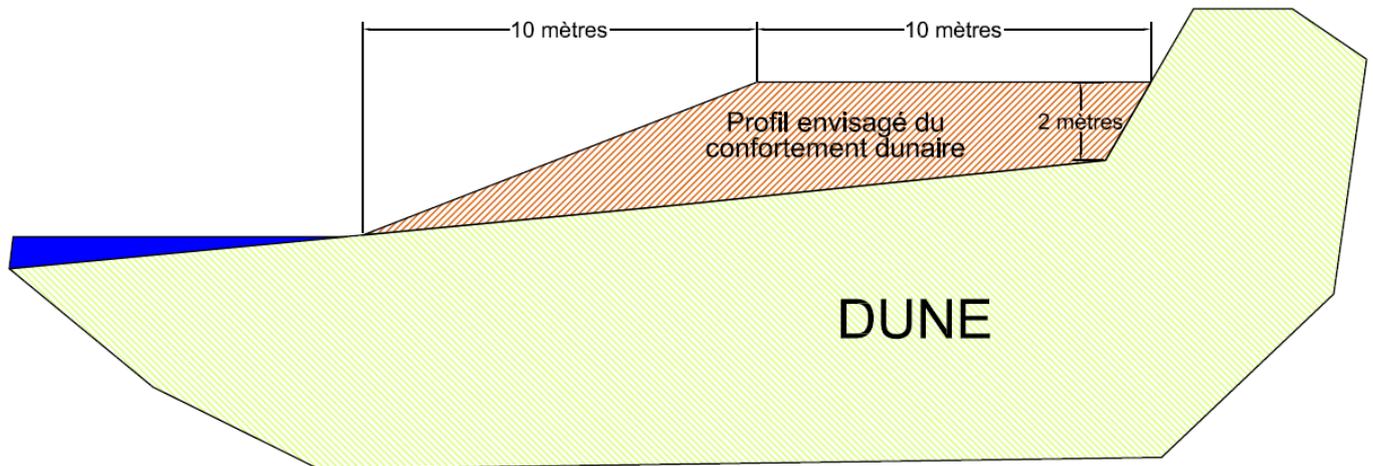
Photo prise le 21 février 2018 – Dune devant le camping / Accès plage Nord



Photo prise le 21 février 2018 – Dune devant le camping et vers le Nord

## TECHNIQUE DE MISE EN ŒUVRE

La technique de confortement dunaire envisagée consiste à mettre en place un rechargement de sable le long de la dune côté mer suivant le principe schématique suivant :



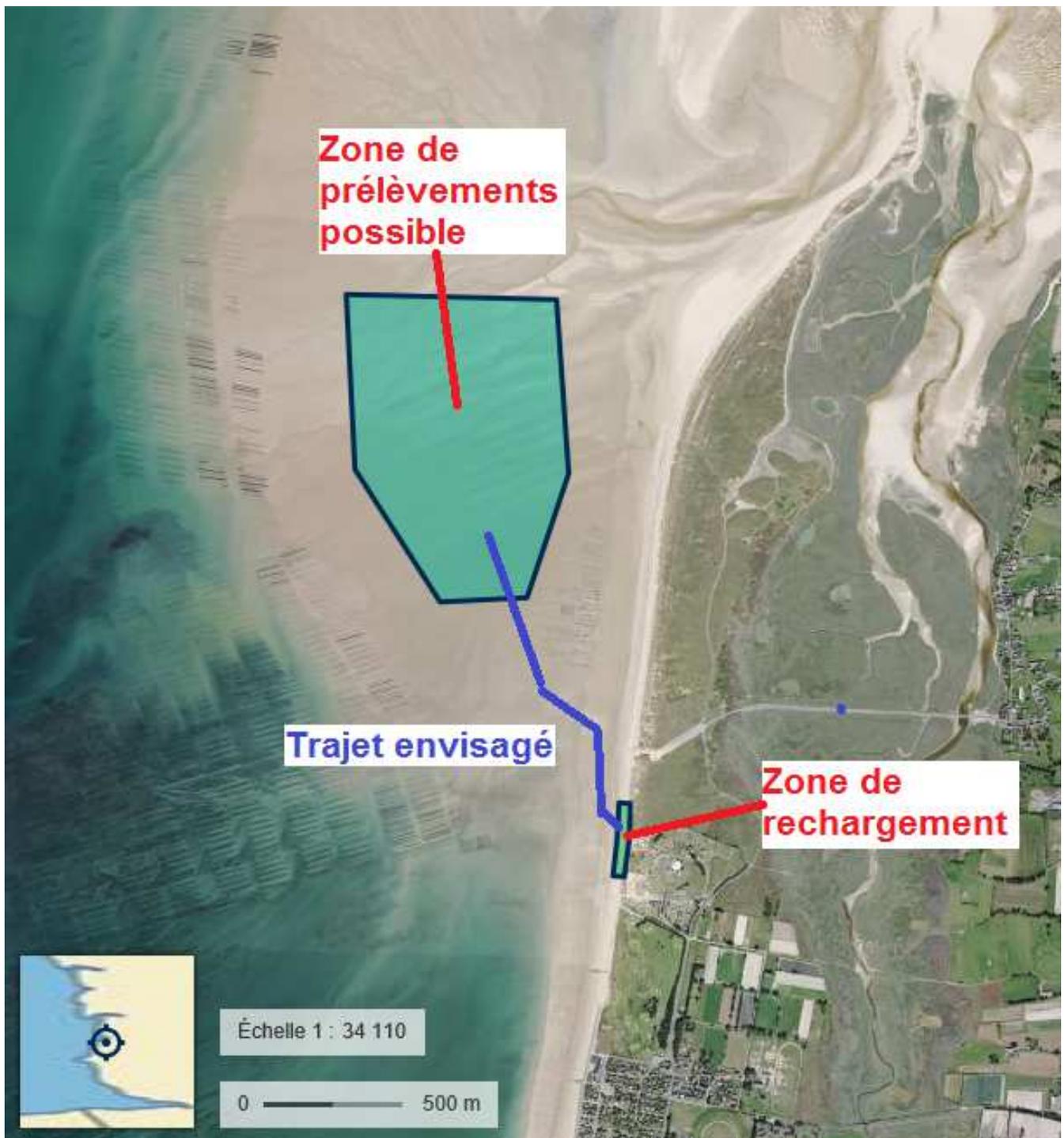
Le sable sera prélevé sur les bancs de sable situés au niveau de l'estuaire du Havre de la Vanlée, suivant les indications fournies par la DDTM, pour être acheminé sur le long de la dune afin de mettre en place un cordon de protection de la dune sur la zone conservée.

Le prélèvement se fera par l'intermédiaire de pelle(s) mécanique(s) sur une couche d'environ cinquante centimètres d'épaisseur. Le transport du sable se fera par tracteurs avec bennes le long du bord de plage sur un trajet d'environ deux kilomètres en moyenne. Le positionnement du sable sur le devant de la dune comme indiqué sur le profil schématique ci-dessus sera réalisé par des pelles mécaniques.



## LOCALISATION DU PROJET

Sur la carte établie à l'aide de Géoportail, sont implantées la zone possible pour le prélèvement du sable (suivant les indications de la DDTM) et la zone de recharge sur le devant de la dune, ainsi que le trajet envisagé.



Vue d'ensemble des zones concernées par le projet



Zoom sur la zone de rechargement en sable



Zoom sur le trajet envisagé estimé à 2 km en moyenne

## **PLANNING PREVISIONNEL**

Début des travaux envisagé à partir du 17/09/2018.

Durée des travaux : 2 x 5 jours

Les travaux ne pourront être effectués qu'en fonction des horaires des marées et à marée basse, soit suivant les dates indiquées ci-dessous :

- Du 17/09/2018 au 21/09/2018
- Du 01/10/2018 au 05/10/2018
- Du 15/10/2018 au 19/10/2018
- Du 12/11/2018 au 16/11/2018